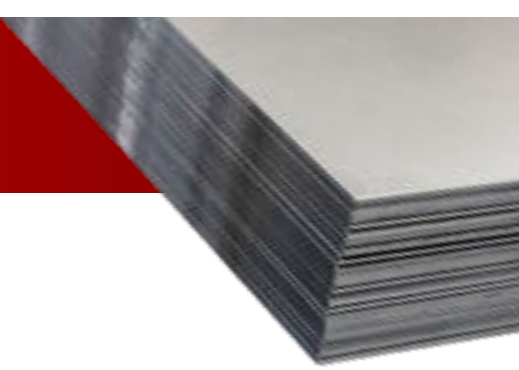




DE QUOI S'AGIT-IL ?

Les Aciers à haute limite d'élasticité se caractérisent par une faible teneur en carbone et en éléments d'alliage, ce qui leur confèrent d'excellentes propriétés fonctionnelles telles que l'aptitude au formage à froid, profilage, soudage ou au revêtement.

Leur durcissement obtenu par précipitation et affinement de la taille des grains permet d'atteindre de hauts niveaux de résistances mécaniques.

Ils combinent soudabilité améliorée due au très faible niveau de carbone et bonne formabilité. Leurs caractéristiques mécaniques facilitent le formage sur presses et sur lignes automatisées. Ils se caractérisent de plus par une bonne tenue à la fatigue et à la résistance au choc.

Grâce à leur limite élastique élevée (R_e), ils sont particulièrement adaptés lorsqu'une réduction de poids est recherchée, c'est pourquoi ces aciers s'utilisent fréquemment en remplacement des aciers de construction.

Les tôles HLE sont utilisées dans les secteurs automobile, agricole, le levage ou la manutention.

DÉSIGNATION

Les tôles HLE sont disponibles en différentes qualités :

- **S 355 MC**
- **S 420 MC**
- **S 500 MC**
- **S 700 MC**

* « S » désignant acier de construction.

* Le nombre qui suit désignant la limite d'élasticité minimale en N/mm^2 .

* La terminologie « MC » signifiant laminage thermomécanique.

NORMES

Les tôles HLE sont régies par les normes suivantes :

EN 10149.2 : qui régit les nuances et qualités.

EN 10051 : qui régit les tolérances dimensionnelles et de planéité